Chaire UNESCO
Anticipation, Prospective
et Territoires Durables

REVUE

des Sciences Humaines et Sociales, Lettres, Langues et Civilisations

cauris

Prospective

ISSN-L : 3135-8136
ISSN-P : 3135-8128

Numéro 1 – Juin 2026

Chaire UNESCO
Anticipation, Prospective et Territoires Durables
Univertité Alassane OUATARA - Côte d'Ivoire
+225 07 47 41 25 24/ 07 05 62 84 53

Site: www.chaireunesco-aptd.org
Courriel: dir.recherche@chaireunesco-aptd.org
Adresse: 04 BP 01 Bouaké 04 (Côte d'Ivoire)

Numéro 1 – Juin 2026

REVUE
des Sciences Humaines et Sociales,
Lettres, Langues et Civilisations

cauris
Prospective
ISSN-L : 3135-8136
ISSN-P : 3135-8128

NORMES ÉDITORIALES

Dans un contexte actuel dynamique et mouvant marqué par les incertitudes et la complexité, les approches classiques, jusque-là utilisées, s'avèrent de plus en plus insuffisantes et peu pertinentes pour faire face aux défis de développement. C'est tout le sens de l'intérêt croissant pour la prospective dans le management des organisations. La prospective postule de voir loin, voir ensemble, voir autrement, analyser en profondeur et penser à l'homme qui doit être la mesure de toutes les réflexions scientifiques. De par son approche globale et systémique, la prospective mobilise les différents domaines de la connaissance pour analyser le passé, auditer le présent afin d'explorer l'avenir des systèmes.

La **Chaire UNESCO Anticipation, Prospective et Territoires Durables de l'Université Alassane OUATTARA**, créée le 23 mars 2022, a pour objectif de produire de nouvelles connaissances fondamentales et appliquées en matière de prospective, allant au-delà des perspectives occidentales, pour des territoires durables. Dans ce sens, la Chaire procède à la création de ***la Revue « Cauris », la Revue Africaine de Prospective des Territoires***, à l'effet de contribuer à vulgariser les savoirs scientifiques pluridisciplinaires qui s'appuient sur les démarches des sciences de l'anticipation et des territoires. Cauris est une revue à parution semestrielle adossée à l'Université Alassane OUATTARA. Au service de tous les enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants, la présente revue accueille les contributions portant sur toutes les thématiques prônant la démarche prospective.

NOTE AUX AUTEURS

Les conditions de publication

La revue « **Cauris** » publie des articles originaux, rédigés en français et en anglais. C'est une revue ouverte aux sciences de l'anticipation et à la prospective. Elle a une vision pluridisciplinaire. Elle publie les articles non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Cette revue scientifique s'appuie sur les normes adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

1. Le manuscrit

Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants : un titre, un (des) nom(s) d'auteur (s), un résumé en français et en anglais (250 mots maximum), des mots-clés (au nombre de 5 au plus).

Tout manuscrit soumis à instruction doit respecter les normes usuelles de l'écriture scientifique : Introduction, Méthodologie (approche et outils), Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie. Ce schéma classique peut être adapté selon le type de recherche.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras) ;

1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique) ;

1.2.1. Troisième niveau (Times 12 italique sans le gras).

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale de l'article doit être comprise entre 30 000 et 40 000 caractères (espaces compris), soit entre 13 et 20 pages environ. Les notes infrapaginales utilisent des chiffres arabes, la police 11 de Times New Roman. Les pages doivent être paginées et ne doivent comporter d'information autre que le numéro de page dans le pied de page.

Les manuscrits doivent être envoyés en fichier sous format Word, au secrétariat de rédaction, à l'adresse e-mail suivante : dir.recherche@chaireunesco-aptd.org .

2. Les illustrations

Les illustrations (cartes, figures, diagrammes) sont en couleur. Les titres des illustrations sont portés en haut, et les sources / auteurs en bas, en time New Roman taille 10, interligne 1. Les tableaux sont en blanc-noir. Les illustrations doivent être intégrées au texte et centrées. Les caractères dans ces figures et tableaux doivent aussi être en Times 12 en noir. Les illustrations doivent être numérotées (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : i. annoncés, ii. Insérés, iii. Commentés dans le corps du texte.

3. La bibliographie

3.1. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :
Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage.
Le titre d'un article est présenté entre guillemets ; celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.

3.2. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Pour un ouvrage
Nom Prénom (s), Année, *Titre de l'ouvrage*, Editeur, Pays, Ville, Nombre de pages.
Exemple : KOUASSI Kouamé Sylvestre, 2024, *Le parc national de Taï, 50 ans après,* L'harmattan, Côte d'Ivoire, Abidjan, 244 p.

- La collection à laquelle appartient l'ouvrage est reportée, le cas échéant, après le nom de l'éditeur et entre guillemets (sans « col. » ou « Coll. »), directement suivie s'il y a lieu de son numéro : Nom Prénom (s), année, Titre de l'ouvrage, Éditeur, Pays, Ville, « Nom coll. » numéro, Nombre de pages.

Exemple :
KOBY Assa Théophile, KOUASSI Kouamé Sylvestre, 2023, Essai sur une géographie de l'avenir, Abidjan, L'harmattan Côte d'Ivoire, Abidjan, « Collection scientifique de diffusion du savoir et de la connaissance ANIBOUÉ », Numéro 3, 429 p.

- **Pour un chapitre d'ouvrage**

Nom Prénom, année de parution, Titre du chapitre, in Prénom Nom, Titre de l'ouvrage, Ville, Éditeur, pages.
- S'il y a plusieurs auteurs de l'ouvrage, leurs Prénoms et Noms se suivent et sont séparés d'une virgule (pas de « et »).

Exemple :
KOUASSI Kouamé Sylvestre, ONGOLO Symphorien, 2023, Politiques de conservation de la biodiversité en Côte d'Ivoire, *in* DARÉ William's, BA Alpha, *Justice environnementale dans les espaces ruraux en Afrique*, Versailles, éditions Quæ, 224 p.

- **Pour un article**

Nom Prénom, année, « Titre de l'article », in *nom de la revue*, Edition, numéro de la revue, Volume, mois, intervalle de pages.
-Si le prénom est introuvable, mettre son initiale en majuscule + point.
- Lorsque le numéro de la revue concernée comporte un titre (numéro thématique, etc.) spécifique, le mettre en italiques et entre virgules après le titre de l'article.

Exemple :
COULIBALY Tiécoura Hamed, 2024, Activité agricole et occupation du sol dans le département de tabou de 1986 à 2023 (sud-ouest ivoirien), in *Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement*, Université d'Abomey-Calavi, volume 5, Numéro 001, juin 2024, Bénin, pp. 83-95.

- **Pour les travaux en ligne**

L'adresse URL doit être complète. La rédaction vérifiant la validité de l'adresse, le mois et l'année de consultation du document ne sont pas précisés. La mention « URL » n'est requise que lorsque l'on souhaite ajouter la référence électronique à la référence papier. Elle vient alors après un point final de la référence papier. Lorsqu'il n'y a pas de référence papier, le lien Web débutant par « https:// » fait suite, après une virgule, à la référence de l'article ou de l'ouvrage.

Exemple :
KASSI-DJODJO Irène, 2010, « Rôle des transports populaires dans le processus d'urbanisation à Abidjan », in *Les Cahiers d'Outre-Mer*, Juillet-Septembre 2010, document 6, 13 p. URL : http://journals.openedition.org/com/6057

KOFFI Simplice Yao, KOISSY-KPEIN Aïda Sandrine, 2014, « Extension agricole dans la zone marginale de production cotonnière en Côte d'Ivoire », in *L'Actualité économique*, Volume 90, numéro 3, septembre 2014, pp. 191–221. URL : https://id.erudit.org/iderudit/1034737ar

- **Pour des citations**

- Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.
- Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas suivants :

En milieu de paragraphe ou de phrase, les initiales du ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées entre parenthèses. Exemple : K. S. KOUASSI (2012, p. 15)

En fin de paragraphe ou de phrase, les initiales du ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple :(K. S. KOUASSI, 2012, p. 15)

Dans le texte, citez le nom et les initiales des prénoms de l'auteur primaire, suivi de l'année et le numéro de page où se trouve la citation, ensuite ajouter « cité par », le nom et les initiales des prénoms de l'auteur le plus récent, associés aux numéros de pages où se trouve la citation dans la source secondaire. Exemple : K. S. KOUASSI (2012 ; p. 15) cité par K. P. N'ZUE (2020 ; p. 53)

4. Nota bene

4.1. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.
4.2. Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.
4.3. Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.
4.4. En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.
4.5. Eviter de faire des retraits au moment de débuter les paragraphes, observer plutôt un espace.
4.6. Plan : Introduction, Méthodologie, Résultats, Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques
Résumé : Dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, la méthode et les résultats obtenus. Le résumé doit être traduit en anglais (y compris le titre de l'article). Le résumé doit être traduit en français pour un article rédigé en anglais.
Introduction : Elle doit présenter le contexte, la situation problématique, le problème, les questions de recherche, les objectifs de recherche et si possible les hypothèses.
Méthodologie : L'auteur expose l'approche conceptuelle et théorique, les méthodes et les outils mobilisés.
Résultats : L'auteur expose ses résultats qui sont issus du déploiement de la méthodologie utilisée.
Discussion : Placée avant la conclusion, la discussion confronte les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager les différences et les similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats.
Conclusion : L'auteur résume les principales conclusions de la recherche tout en dégageant l'intérêt de l'article.
Nota bene :
Tous les textes reçus seront soumis au test de similitude. Seuls les textes présentant des taux de similitude en dessous de 20% seront retenus. Par ailleurs, les articles reçus seront la propriété de la revue scientifique.

Références

Issn en ligne : 3135-8136
Issn imprimé : 3135-8128
Site: www.chaireunesco-aptd.org

Courriel : dir.recherche@chaireunesco-aptd.org

Adresse : 04 BP 01 Bouaké 04 (Côte d'Ivoire)

Tél : +225 05 03 30 21 29/ 07 05 62 84 53

CHAIRE UNESCO
ANTICIPATION, PROSPECTIVE ET TERRITOIRES DURABLES

Université Alassane OUATTARA - Côte d'Ivoire

CAURIS

Revue Africaine de Prospective, publiée par la Chaire UNESCO Anticipation, Prospective et Territoires Durables de l'Université Alassane, Bouaké, Côte d'Ivoire.

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication

KOUASSI Kouamé Sylvestre, Professeur des Universités, Titulaire de la Chaire UNESCO Anticipation, Prospective et Territoires Durables (CUAPTD), Université Alassane OUATTARA

Rédacteur en Chef

KOFFI Simplice Yao, Maître de Conférences, CUAPTD, Université Peleforo GON COULIBALY

Secrétariat de rédaction :

N'ZUE Koffi Pascal, Attaché de Recherche, CUAPTD, UAO

SORO Yalamoussa Brahima, Attaché de Recherche, CUAPTD, UAO

YAMEOGO Palingwindé Vincent De Paul, Attaché de Recherche, CUAPTD, UAO

KONAN Kouassi Samuel, Attaché de Recherche, CUAPTD, UAO

Comité de rédaction

ADOU Arsène, Attaché de Recherche, CUAPTD, UAO

KONE Tanyo Boniface, Attaché de Recherche, CUAPTD, UAO

KOFFI Serge Léonce, Attaché de Recherche, CUAPTD, UAO

KOUASSI David Aurélie Abigail, Attachée de Recherche, CUAPTD, UAO

KOUMAN Donald, Attaché de Recherche, CUAPTD, UAO

KOUAME Kouakou Noel, Assistant, CUAPTD, UAO

KOUAKOU Senguen, Assistant, Informaticien, UAO

COULIBALY Tiecoura Hamed, Maître-Assistant, Université Péléforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Comité scientifique

BIKPO Céline, Professeure Titulaire, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Côte d'Ivoire

KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA de Bouaké

KASSI-DJODJO Irène, Professeur Titulaire, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Côte d'Ivoire

TOURE Mamoutou, Professeur Titulaire, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Côte d'Ivoire

GOGBE Téré, Professeur Titulaire, Université Félix HOUPHOUËT BOIGNY, Côte d'Ivoire

KOUASSI Konan, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

DIOMANDE Beh Ibrahim, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Fabrice ROUBELAT, Professeur Titulaire, Université de Poitiers, France

Hervé TCHEKOTE, Professeur Titulaire, Université de Dschang, Cameroun

IBO Guéhi Jonas, Directeur de Recherche, Université Nangui Abrogoua, Côte d'Ivoire

ASSUE Jean Aimé, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

POAME Lazare, Professeur Titulaire, Chaire UNESCO Bioéthique, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

KOFFI DIDIA Marthe, Professeure Titulaire, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Côte d'Ivoire

DIAKITE Moussa, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

KONAN Kouadio Eugène, Professeur Titulaire, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Côte d'Ivoire

DOUDOU Dimi Théodore, Maître de Recherche, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

ALOKO N'GUESSAN Jérôme, Directeur de Recherche, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Côte d'Ivoire

HENRI Bah, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

DJAKO Arsène, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

KAUDJHIS Narcisse, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

DJANE Kabran, Maître de Conférences, Université Péléforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

AGBROFFI Diamoi Joachim, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

LAMAH Daniel, Professeur Titulaire, Université Général Lansana Conté, Guinée

LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Jouhaina GHERIB, Professeur Titulaire, Université de Manouba, Tunisie

BAH Mamadou Bhoye, Maître de Conférences, Université Gamal Abdel Nasser, Guinée

BEAVOGUI Mariama, Maître de Conférences, Université Gamal Abdel Nasser, Guinée

CAMARA Mohamed Ansoumane, Maître de Conférences, Université Gamal Abdel Nasser, Guinée

KANA Etienne Collins, Maître de Conférences, Université de Dschang, Cameroun

MEDIEBOU Chindji, Maître de Conférences, Université de Yaoundé 1

TESSOUGUE Moussa dit Martin, Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

GOMGNIMBOU Alain P. K, Maître de Recherches, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, Burkina-Faso

DJEZOU Wadjamssse Beaudelaire, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA

HIEN Sourbar Justin Wenceslas, Maître de Recherche, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, Burkina-Faso

TRAORE Souleymane Sidi, Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

ALAGBE Benjamin, Professeur Titulaire, Université Abomey Calavi, Bénin

OULAI Jean Claude, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

YEMMAFOUO Aristide, Professeur Titulaire, Université de Dschang, Cameroun

Comité de lecture

KOUASSI Kouamé Sylvestre, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

OULAI Jean-Clodde, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

KASSI-DJODJO Irène, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

KANGA Konan Arsène, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

PAKOUE Yao Claude, Professeur Titulaire- Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

TCHEKOTE Hervé, Professeur Titulaire, Université de Dschang (Cameroun)

ALLA Kouadio Augustin, Maître de Conférences, Université Péléforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

ANDON N'Guessan Simon, Maître de Conférences, Université Péléforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

GOHOUROU Florent, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon GUEDE, Côte d'Ivoire

KOUASSI N'Guessan Gilbert, Maître de Conférences, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Côte d'Ivoire

KONAN Kouakou Attien Jean-Michel, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

KAMBIRE Bebe, Maître de Conférences, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Côte d'Ivoire

KOUMAN Mouroufié, Maître de Conférences, Ecole Nationale Supérieur (ENS) d'Abidjan, Côte d'Ivoire

TRA Bi Zamblé Armand, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

DIARRASOUBA Bazouman, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

AKOUE Yao Claude, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

N'GUESSAN Atse Alexis, Maître de Conférences, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Côte d'Ivoire

DJANE Kabran Aristide, Maître de conférences- Université Péléforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

HIEN Sourbar Justin Wenceslas, Maître de Recherche, Institut des Sciences des Sociétés (INSS), Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (Burkina Faso)

KOUADIO Kouassi Edouard, Maître de recherche, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOFFI Simplice, Maître de Conférence, Université Péléforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

KANGA Hermann, Maître de conférences- Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

GOMGNIMBOU Alain P.K., Maître de Recherche, Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA) / Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), Burkina Faso

DOHO Bi Tchan André, Maître de conférences- Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

TRAORE Souleymane Sidi, Maître de Conférences- Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

ASSOUMAN Serge Fidèle, Maître de conférences, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

SANDE Zannou, Maître de Conférences- Université Abomey-Calavi (Bénin)

DOUDOU Dimi Théodore, Maître de recherche- Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

ANDON N'Guessan Simon, Maître de conférences, Université Péléforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

KOFFI Kan Emile, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

TESSOUGUE Moussa, Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

KOUMA Youssouf, Maître de conférences, Université Péléforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

SOMMAIRE

GEOGRAPHIE

Kauphya Gonin Daisi YAO et Kouamé Sylvestre KOUASSI

DÉCHETS INDUSTRIELS : IMPACTS DE LA GESTION ENVIRONNEMENTALE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE DÉPARTEMENT DE SAN PEDRO (SUD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) 6

KOUADIO Adjoua Bénédicte

DÉFIS DE LA GESTION DES DÉCHETS ET RISQUES SANITAIRES DANS LES MARCHÉS SECONDAIRES DE LA VILLE DE BOUAKÉ 23

Emmanuel SOVI

LA GESTION DES ZONES HUMIDES DANS LA COMMUNE D'ADJOHOUN, (BASSE VALLEE DE L'OUEME AU BENIN) 39

Kousso Débora DJÉTÉ

GESTION PARTICIPATIVE ET RAPPORTS DE POUVOIR AU PARC NATIONAL D'AZAGNY : ENTRE COOPERATION ET FRAGILITES 51

DIOMANDE Soualiho et KOUASSI Kouamé Sylvestre

ANALYSE PROSPECTIVE DE LA GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT À TRAVERS LE PRISME DES CONFLITS FONCIERS RURAUX : LE CAS D'ÉTUDE DE MAHANDOUGOU ET NIENDOUGOU (NORD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) 72

KOUAKOU Konan Bienvenue Marcos et KOFFI Simplice Yao

FACTEURS DE LA DURABILITE DE L'ARBORICULTURE DANS LE DISTRICT DES SAVANES (NORD DE LA COTE D'IVOIRE) 95

Kouamé Thierry GOLI et Kouamé Sylvestre KOUASSI

TRANSFORMATIONS DU CADRE DE VIE DES VILLAGES DÉPLACÉS PAR L'AUTORITÉ POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DU BANDAMA (AVB) DANS LE DÉPARTEMENT DE BÉOUMI (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) : RÉTROSPECTIVE ET ÉVOLUTIONS PROBABLES 111

Sidiki Traoré

SE PREPARER A L'INCERTITUDE : PROSPECTIVE PARTICIPATIVE DANS LE TERRITOIRE DE BLA AU MALI 128

KONAN Olivia Nadine et KOUASSI Kouamé Sylvestre

GOUVERNANCE LOCALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE : LE RÔLE DE L'AGENDA 21 DANS LA COMMUNE DE GRAND-BASSAM 149

Issifou Sim-Bassi AMADOU, Mahamadou ILLOU et Tchaa BOUKPESSI
DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE ET REGENERATION D'*AFZELIA AFRICANA* DANS LES TERROIRS RURAUX DE TCHAOUDJO (CENTRE-TOGO) 169

KOUASSI Adjoua Marie Roscane
INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES DANS LE DÉPARTEMENT D'OUMÉ (CÔTE D'IVOIRE) 186

KOUAKOU Amoin Ariane, BADOU Kouadio Samuel, KOUASSI David Aurélie Abigaïl et KOUASSI Kouamé Sylvestre
L'EFFICACITE ENERGETIQUE DANS LE TRANSPORT FACE AUX ENJEUX DE LA MOBILITE URBAINE A BOUAKE 211

SONDOU Tchakouni
RECONFIGURATIONS DU COMMERCE URBAIN DANS LE GRAND LOME : LES NANA BENZ FACE A L'ESSOR DU E-COMMERCE 226

André SAMA et Oumar KABORE
DÉTERMINANTS DE L'ÉVOLUTION SPATIALE DES FORMATIONS VÉGÉTALES DANS LA RÉGION DU NAZINON DE 2003 À 2023 (BURKINA FASO) 245

Abiré Tassiguè MOUZOU et Pessiézoum ADJOUSSI
OPPORTUNITE DE L'INTEGRATION DE L'AGRICULTURE DE PRECISION DANS LA LUTTE CONTRE LES EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA PRODUCTION AGRICOLE AU TOGO 266

Richard Codjo AKODANDE HONMA
DYNAMIQUES SOCIO-ECONOMIQUES, ENJEUX SECURITAIRES ET POROSITE FRONTALIERE : LE TRANSPORT FLUVIAL DE LA CONTREBANDE ENTRE LA COMMUNE D'ADJARRA (BENIN) ET LES LOCALITÉS D'IPOKIA ET DE BADAGRY (NIGERIA) 280

SODJI Jean
SOURCE D'APPROVISIONNEMENT ET BESOINS EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE D'ALLADA 300

HISTOIRE

KONE NAGNENEGUE, KOUASSI Eponon Innocent et N'ZUÉ Koffi Pascal
LES BÂTIMENTS COLONIAUX ET LA DEGRADATION DE L'ESTHETIQUE URBAINE A BOUAKE 316

AZIAN Déhalé Donation
DÉFIS DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET VULNÉRABILITÉ DES MÉNAGES RURAUX DANS LA COMMUNE DE TORI-BOSSITO 330

Hamidou Issa
SOUS-REPRÉSENTATIVITÉ FÉMININE AU PARLEMENT CAMEROUNAIS DE 1946 À 2020 : UNE « DOMINATION MASCULINE » CONSTANTE..... 348

ANTHROPOLOGIE-SOCIOLOGIE

Konga PALASSI
VIVRE APRES LE DEGUERPISSEMENT : TRAJECTOIRES SOCIALES ET STRATEGIES DE RECONSTRUCTION DES ANCIENS OCCUPANTS DES TROTTOIRS A LOME..... 366

ADOUKO Épouse KOUADIO Diane Natacha
VARIABILITE CLIMATIQUE ET STRATEGIES DE RESILIENCE DES PAYSANS DE N'DENOU (SOUS-PREFECTURE DE TAABO) 382

Youssouf MEITE
LOGIQUES DE MAINTIEN DES MOTOS-TAXIS DANS LA COMMUNE DE BINGERVILLE : ENTRE RÉGULATION CONJOINTE DE LA MOBILITÉ URBAINE, SOCIABILITÉ ET CONSTRUCTION DE LA RÉSILIENCE JUVÉNILE 397

SILUE Nibé Dramane, TUO Ardjouma et KOUASSI Akissi Germaine
DYNAMIQUES DE COMMUNICATION SOCIALE ET GESTION DES DECHETS DANS LES QUARTIERS COMMERÇANTS MALINKES DE BOUAKE : ENTRE PESANTEURS CULTURELLES ET DEFIS INFRASTRUCTURELS 409

SCIENCE DE L'EDUCATION

ESSEBE-EKWELGEN Charlotte
L'INFLUENCE DE L'ÉDUCATION DE BASE EN ZONE RURALE SUR LES PERFORMANCES SCOLAIRES AU SECONDAIRE : CAS DE DOUALAŸEL (CAMEROUN) 425

PHILOSOPHIE

Serge Armand Dibié Yao BOUAFFOU et Kpa Yao Raoul KOUASSI
INDETERMINATION DU STATUT DES DRONES A L'AUNE DU PRINCIPE D'INCERTITUDE 446

PSYCHOLOGIE

D'sirama Séma KAMINA et Kaka KALINA
« ANALYSE COMPARATIVE DES PERTURBATIONS PSYCHOPATHOLOGIQUES CHEZ LES ENFANTS DE LA RUE ET CEUX DE LA RUE RECUEILLIS DANS LES INSTITUTIONS DE PROTECTION DE L'ENFANCE AU TOGO »..... 464

COMMUNICATION

PRAO Bini Kouamé

« DE L'ARGUMENTATIVE DE LA LEXICALISATION DANS LE LANGAGE IVOIRIEN : L'EXEMPLE DE « ÇA NE VA PAS QUELQUE PART »..... 481

LETTRES MODERNES

Yao Gatien KONAN

ANALYSE DIDASCALIQUE DANS LA TRAGÉDIE DU ROI CHRISTOPHE DE AIMÉ CÉSAIRE : ENTRE CONFIGURATIONS ET FONCTIONS..... 494

« DE L'ARGUMENTATIVE DE LA LEXICALISATION DANS LE LANGAGE IVOIRIEN : L'EXEMPLE DE « ÇA NE VA PAS QUELQUE PART »

« ON THE ARGUMENTATIVITY OF LEXICALIZATION IN IVORIAN LANGUAGE : THE CASE OF "ÇA NE VA PAS QUELQUE PART" »

PRAO Bini Kouamé, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire, biniprao@gmail.com

Résumé

Cet article analyse les mécanismes syntaxiques, sémantiques et pragmatiques qui régissent l'expression ivoirienne « ça ne va pas quelque part ». Sous le prisme de la linguistique du figement et de la théorie de l'argumentation dans la langue, l'étude démontre comment cette structure propositionnelle a subi un processus complet de lexicalisation pour devenir un « mot-phrase » insécable. L'analyse d'un ensemble d'exemples construits, issus des interactions quotidiennes, des médias et du discours politique, en Côte d'Ivoire, révèle que cette formule ne possède pas une fonction descriptive, mais une force argumentative intrinsèque. Elle fonctionne comme un opérateur de clôture sémantique et un argument d'autorité destiné à verrouiller le débat et à imposer le statu quo. Enfin, l'approche sociolinguistique met en lumière la circulation transversale de cet énoncé relativement à la plupart des classes sociales, traduisant une conception endogène de la résilience et une sorte de stoïcisme face aux crises.

Mots-clés : Français de Côte d'Ivoire, lexicalisation, figement syntaxique, argumentation, pragmatique, régulation sociale.

Abstract

This article analyzes the syntactic, semantic, and pragmatic mechanisms governing the Ivorian expression "ça ne va pas quelque part" (literally "it's not going anywhere"). Through the lens of phraseology and the theory of argumentation within language, the study demonstrates how this propositional structure has undergone a complete lexicalization process to become an inseparable sentence-word (mot-phrase). The analysis of a set of constructed examples, drawn from daily interactions, media, and political discourse in Côte d'Ivoire, reveals that this formula does not possess a descriptive function, but rather an intrinsic argumentative force. It functions as a semantic closure operator and an argument from authority designed to shut down debate and impose the status quo. Finally, the sociolinguistic approach highlights the transversal circulation of this utterance across most social classes, reflecting an endogenous conception of resilience and a form of stoicism in the face of crises.

Keywords: Ivorian French, lexicalization, syntactic freezing, argumentation, pragmatics, social regulation.

INTRODUCTION

L'étude de la formule « ça ne va pas quelque part », en vogue, dans l'expression verbale ivoirienne, se situe à la croisée de la théorie du figement syntaxique et de l'étude de la dynamique interne du français en Côte d'Ivoire. L'examen du figement ou des unités linguistiques complexes et bloquées s'enracine dans les travaux de M. Gross (1982) relatifs à la grammaire des phrases figées. Celui-ci y démontre qu'une diversité de propositions se soustraient, du fait de leur syntaxe, aux règles de combinaison libre pour fonctionner comme des unités lexicales singulières. Ce qui conduit G. Gross (1996, p. 21) à soutenir qu'« une expression est dite figée lorsque son sens global n'est pas entièrement compositionnel et que sa structure présente des restrictions syntaxiques spécifiques.» La tournure, « ça ne va pas quelque part », répond précisément à cette définition en ce sens qu'elle se stabilise comme une formule dont la matérialité textuelle est devenue irréductible. Dès lors, en plus de sa fonction informative, elle acquiert celle d'une argumentation, selon la perspective de J-C. Anscombre et O. Ducrot (1988). Ce qui justifie la présente analyse, intitulée « De l'argumentativé de la lexicalisation dans le langage ivoirien : l'exemple de « ça ne va pas quelque part ». Ce sujet pose la préoccupation ci-après : en quoi le mouvement de lexicalisation de l'énoncé ivoirien « ça ne va pas quelque part » détermine-t-il son pouvoir argumentatif et sa force d'orientation pragmatique dans l'interaction discursive ? L'idée qui sous-tend cette interrogation est qu'en dépit du figement de l'expression en question, sa lexicalisation apparaît comme la condition de sa capacité argumentative. L'étude vise alors à présenter le passage de la matérialité de l'énoncé à l'acte de discours. Pour ce faire, elle s'appuie, à la fois, sur la linguistique textuelle, la sémantique argumentative et la pragmatique interactionnelle.

1. À la découverte de la lexicalisation : de la phrase au bloc figé

Le concept de lexicalisation se rapporte, en linguistique, à l'insertion d'une expression libre du discours dans le système de la langue. Il constitue la phase transformationnelle par laquelle une succession de termes se mue, comme un mot indivisible, en une unité lexicale. Pour P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002, p. 262), la lexicalisation prend en compte « toute collocation à caractère néologique. » Cela signifie que le processus de lexicalisation se met en œuvre dès que des mots sont associés, de façon originale, pour créer un sens nouveau.

L'analyse de l'expression « ça ne va pas quelque part » suppose que l'on en examine la matérialité linguistique avant d'exposer sa force argumentative en discours. Mais préalablement, il est à noter que cette séquence s'est constituée comme une unité lexicale autonome par un processus de figement. Il convient, dès lors, de déconstruire sa composition

syntaxique pour comprendre comment une structure propositionnelle libre est devenue un syntagme compact et unique dans le parler ivoirien.

1.1. Déconstruction syntaxique et subversion de la locution adverbiale

Dans cette section, le travail consiste à la déconstruction de la formule « ça ne va pas quelque part » à travers ses composantes afin d'apprécier leur rapport avec les normes combinatoires de la langue française. Ainsi, au regard de la structure de surface, l'expression se présente comme une phrase négative, bâtie sur le modèle canonique : sujet (pronom) + terme de négation + verbe d'action + locution locative. Mais une analyse minutieuse laisse transparaître qu'elle subvertit les règles de combinaison des constituants de la phrase du français. Elle commence, en effet, par « ça », un pronom indéfini à valeur indexicale et tenant lieu d'un démonstratif ostensif (ce qui est désigné par ce pronom est supposé être connu des partenaires à l'échange) qui ne renvoie à aucun antécédent textuel précis. Il opère une neutralisation sémantique globale. Ce « ça » n'est pas un représentant, mais un support de prédication abstrait qui renferme une situation d'échange verbale globale, un état de fait ou un conflit en cours. Il est suivi du verbe « aller », conjugué à la troisième personne du singulier, « va », qui est encadré par la locution de négation « ne…pas » pour donner « ne va pas ». Au sein de cette structure, le verbe « aller », comme dans « ça va », perd sa valeur de déplacement pour acquérir celle de l'aboutissement d'une situation. Vient, enfin, « quelque part », locution adverbiale de lieu qui, en français standard, suppose l'existence d'un endroit, même si celui-ci est indéfini ou inconnu. Ce qui pourrait laisser croire que « quelque part », associé à la négation pour avoir « ne va pas quelque part », nie l'accès à un espace réel. Loin s'en faut car l'expression renvoie plutôt à l'issue, niée, d'un processus. C'est à ce niveau qu'intervient la spécificité ivoirienne car la logique est qu'en français standard, l'idée d'immobilisme se dirait : « ça n'avance pas », « cela ne mène nulle part » ou « ça ne va nulle part ». Mais par l'usage d'une tournure affirmative, « quelque part », dans une phrase négative, le français ivoirien opère une distorsion syntaxique par rapport à la norme académique, si on admet, avec J. M. Adam (2005, p. 124-125), que la « phrase peut s'écarter de l'ordre syntaxique habituel afin de produire un effet particulier dans le texte. » En termes différents, lorsque la construction d'une phrase se démarque de la norme syntaxique prescrite, cela obéit, de la part du locuteur, à une logique de transfert d'une force expressive en lien avec la subjectivité de ce dernier. C'est dans cette perspective que s'inscrit la tournure lexicalisée « ça ne va pas quelque part » qui obéit alors à des critères d'indivisibilité.

1.2. Figement en œuvre ou des critères de l'insécabilité

Telle qu'appréhendée précédemment, la lexicalisation d'une séquence exige que celle-ci réussisse certains tests linguistiques du figement, formalisés par M. Gross (1982) et S. Mejri (1997). À ce propos, l'expression « ça ne va pas quelque part » se caractérise par une opacité syntaxique, perceptible, d'abord, au travers de l'absence de commutation. Cela signifie qu'aucun synonyme ne peut se substituer à aucun de ses constituants sans nuire à l'unité sémantique et culturelle de l'ensemble. Par exemple, il est impossible de la remplacer par « Ça ne va pas en un lieu » ou « Cela ne marche pas quelque part ». Ensuite, l'impossibilité de la transformation emphatique ou interrogative s'avère un autre critère du figement de ce bloc. Dit autrement, l'expression résiste aux manipulations syntaxiques courantes. Des constructions, comme « C'est quelque part que ça ne va pas » et « Où cela ne va-t-il pas ? », quoique syntaxiquement recevables, sont sémantiquement impossibles au regard du sens visé par la formule en question. Enfin, le blocage temporel apparaît comme une des manifestations du figement. À ce sujet, on observe qu'en dépit de la possibilité théorique de conjuguer le verbe, l'expression est figée, de manière préférentielle, au présent de l'indicatif. Il est certes admissible de la traduire à d'autres temps ; on obtiendrait alors « ça n'ira pas quelque part », au futur, et « ça n'est pas allé quelque part », au passé composé. Cependant, cela fait basculer l'énoncé du côté de la phrase libre descriptive et lui fait perdre sa valeur de mot-phrase et sa charge pragmatique immédiate. À ce propos, considérons l'ordre, ci-après, formulé au présent et au passé de l'indicatif, à l'endroit d'un responsable d'équipe, dans une usine :

Présent : En cas d'absence, vous ***remplacez*** le ou la concerné(e) par quelqu'un d'autre et vous ***informez*** la hiérarchie, immédiatement !

Imparfait : En cas d'absence, il ***remplaçait*** le ou la concerné(e) par quelqu'un d'autre et il ***informait*** la hiérarchie, immédiatement.

Dans ces exemples, on observe bien qu'au présent, l'ordre est direct. Le verbe performe l'action dans l'esprit du récepteur qui se sent personnellement et immédiatement acteur de l'instruction. Ce temps coïncide avec le moment de l'énonciation. Au passé par contre, l'action est perçue comme révolue, le texte devient un simple rapport historique. Le récepteur s'installe alors dans une posture d'observateur passif d'une histoire terminée, ce qui brise la force de son engagement immédiat (la charge pragmatique).

Comme on peut l'avoir observé, le présent de l'indicatif coïncide avec le moment du dire alors l'imparfait (le passé généralement) et même le futur privent la consigne de l'illusion que l'action s'applique ici et maintenant. Ce qui nous fait dire qu'en transformant le verbe de « ça ne va pas quelque part » à ces différents temps, l'énoncé perd son statut d'expression figée, originellement, située en Côte d'Ivoire, ainsi qu'il sera question dans l'articulation à venir, avec la réduction sémantique comme point focal.

1.3. Réduction sémantique comme marqueur d'endogénéité ivoirienne

La lexicalisation de la formule à l'étude s'inscrit au cœur des mécanismes d'appropriation d'une langue, en général, du français en contexte ivoirien, en particulier. Dit autrement, dans leur rapport avec la langue française, les Ivoiriens font des adaptations de cette dernière avec leurs réalités en s'exprimant dans une forme particulière de cette langue dont « ça ne va pas quelque part » constitue une illustration. Ce parler ivoirien est au cœur du propos, ci-après, de J. N. Kouadio (2008, p. 11) :

> […] Il existe donc une forme endogène du français en Côte d'Ivoire qui tend à s'uniformiser. Mais le fait le plus remarquable est que les Ivoiriens, dans leur pratique quotidienne de la langue, ont pris conscience du caractère spécifique de « leur français » qu'ils ne stigmatisent pas outre mesure. Par exemple 65,67 % d'étudiants de l'université de Cocody, interrogés par S. Lafage en 1983 étaient favorables au français populaire ivoirien (fpi). Les opinions à ce sujet n'ont guère varié. Le fpi semble plébiscité par les Ivoiriens parce que, selon eux, cette variété non seulement brise les barrières sociales, mais en outre il permet une intercompréhension plus grande dans une population marquée par une multiplicité d'ethnies et de langues.

De cette citation de Kouadio, on retient, essentiellement, que les Ivoiriens sont non seulement conscients de ce qu'ils s'expriment dans et à travers une forme particulière du français mais également ils en sont fiers. Par ailleurs, ils sont unanimes que la forme du français qu'ils parlent relève de ce que les spécialistes ont nommé « français populaire ivoirien (fpi) » qui assure une « intercompréhension » plus étendue entre les membres d'un espace multiethnique ou plurilingue.

Dans cet environnement linguistique, marqué par le contact entre le français et les langues locales, la conceptualisation du temps et de l'action passe fréquemment par des images en rapport avec l'espace et le mouvement. Dire d'une situation qu'elle « ne va nulle part » ou « ne va pas quelque part » est la traduction d'une opinion endogène où l'immobilité physique équivaut à la stabilité ou à l'échec d'une situation. Ainsi la lexicalisation opère -t- elle une réduction sémantique, c'est- à-dire qu'une phrase entière est convertie en un bloc de sens indivis et disponible que le locuteur ivoirien peut employer directement dans l'interaction pour faire

l'économie d'une longue explication démonstrative. De la sorte, la structure syntaxique s'efface derrière la fonction de la mémoire collective et culturelle de la formule.

2. Du caractère argumentatif de « ça ne va pas quelque part »

Pour comprendre l'argumentativité de « ça ne va pas quelque part », il faut l'observer en situation ou en action pour se rendre compte que l'expression fait plus qu'informer. Elle oriente, suggère, incite à la décision et/ou à l'action en s'appuyant sur des présupposés culturels ou des évidences partagé(e)s. L'analyse de scènes de la vie quotidienne, de discours médiatiques et politiques du milieu ivoirien, appuyée par la théorie des topiques, permet d'illustrer la dimension pragmatique de cette formule.

2.1. Typologie des occurrences issues de l'environnement ivoirien

À l'aide d'exemples, cette rubrique illustre des situations d'emploi de l'énoncé « ça ne va pas quelque part » en contexte ivoirien en vue de procéder à son analyse argumentative, selon chaque cas de figure.

Commençons alors par considérer un cadre de régulation des tensions économiques où une discussion vive s'engage entre une commerçante et une cliente, dans un marché d'Abidjan, au sujet de la cherté d'une denrée :

3- La cliente : « Madame, l'argent est devenu rare ! Avec le coût que tu viens de donner pour ce tas d'aubergines, je crois qu'il me faut aller voir ailleurs. »

- La commerçante : « Ma chérie, tu gagnerais à économiser ton énergie au lieu de te promener inutilement. Tu ne trouveras pas mieux et pour le prix, **ça ne va pas quelque part**. C'est le même partout à Abidjan, aujourd'hui. »

Pour l'analyse argumentative de cette première situation, on peut retenir que la cliente tente d'instaurer un rapport de force par la menace d'une rupture commerciale. La réplique de la commerçante neutralise immédiatement cette tentative. En lexicalisant sa réponse par « ça ne va pas quelque part », elle fait comprendre que la question du coût de la marchandise ne relève pas de son initiative personnelle. Elle pose, au contraire, l'invariabilité de la situation comme une vérité générale, absolue et indiscutable. L'expression fonctionne, ici, comme un argument d'autorité qui ferme le débat relatif à la négociation.

En rapport avec le verrouillage du débat d'opinion, l'exemple qui suit conduit à supposer un échange verbal, à la télé, entre deux chroniqueurs relativement à une crise que traverse un artiste, dans le monde du show-business.

- ✓ Chroniqueur A : « Avec ce mauvais buzz, je puis juger que la carrière de cet artiste est terminée.
  Les sponsors vont tous lui tourner le dos, c'est la fin du parcourt pour lui. »
- ✓ Chroniqueur B : « Je ne partage pas ton avis ! Celui dont tu parles a de nombreux fans. Cette affaire de buzz, **ça ne va pas quelque part**. Dans quelques jours, les gens vont oublier et il va continuer à drainer du monde lors de ses prestations. »

Dans l'argumentation, l'expression sert de connecteur de réfutation radicale. Le chroniqueur B utilise la formule pour disqualifier le pari malheureux de son confrère. « Ça ne va pas quelque part » signifie, dans ce cas précis, que l'incident n'aura aucune répercussion regrettable sur l'avenir du concerné. La tournure agit, alors, comme un réducteur d'alerte ou un outil de retour immédiat à la situation d'avant la crise.

Traitons, à présent, d'un cas de médiation informelle pour une désescalade dans une interaction verbale de rue. On admet, ainsi, un démêlé routier entre deux conducteurs de taxi-moto, à un carrefour, à la suite d'un accrochage sans gravité. Le ton montant entre les motocyclistes, des passants s'interposent pour calmer la situation.

- Motocycliste A : « Tu as cogné ma moto et tu veux me faire passer pour le fautif ! Eh bien, on va appeler la police et on va voir qui va payer quoi à l'autre ! »
- Passant s'improvisant médiateur : « Mon frère, pardonne à ton ami sa faute ou trouve un arrangement avec lui, c'est mieux. Affaire de commissariat, **ça ne va pas quelque part,** dans ce pays ! »

Sur le plan argumentatif, on observe que le médiateur emploie l'expression en l'associant à des syntagmes : « mon frère » et « ton ami » dont le premier sert à établir le contact et les deux, à briser les barrières entre les intervenants par l'instauration d'un lien de proximité. La visée est d'atténuer la gravité de l'incident. En affirmant que la situation « ne va pas quelque part », le tiers, outre le présupposé ou le préjugé défavorable d'incapacité et/ou de corruption de la police ou de certains de ses agents, rassure le plaignant. Il lui transmet, de fait, le message selon lequel le problème ne va pas s'aggraver en ce sens que la communauté garantit la résolution du conflit ; ce qui rend inutile le recours aux institutions formelles.

La dernière illustration se rapporte au débat politique, dans une logique de décrispation de la tension démocratique. On imagine donc une déclaration d'un opposant face aux inquiétudes de l'opinion publique concernant des tensions préélectorales et de possibles contestations postélectorales, comme c'est le cas, en Côte d'Ivoire, depuis plus de vingt (20) ans.

Opposant : « Le climat politique actuel fait craindre le pire. Si le dialogue est rompu encore entre le pouvoir et l'opposition, le pays court le risque de replonger dans l'instabilité des années sombres. »

- ✓ Réponse du gouvernant : « Je demande aux Ivoiriens de vaquer sereinement à leurs occupations et de ne pas céder à la psychose de la peur. Notre pays est stable, les institutions fonctionnent. Rassurez-vous, cette tension apparente, **ça ne va pas quelque part**. Le gouvernement maîtrise la situation et la paix sera préservée ! »

Du point de vue argumentatif, « ça ne va pas quelque part » est hissé au rang de stratégie de communication de crise, dans la sphère politique ivoirienne. Elle est employée par les tenants du pouvoir, à qui incombe la responsabilité officielle de la stabilité du pays, pour désamorcer les alarmes démocratiques, activées par les adversaires. Ce faisant, ils minimisent la menace, dénient à l'opposition toute capacité réelle d'impact et assurent la collectivité de ce que la stabilité des institutions républicaine prévaudrait sur les appétits de changement.

2.2. Théorie des topiques et dispositifs de conclusions implicites

L'examen de « ça ne va pas quelque part **»,** dans différentes situations (marché, média, rue, politique) du contexte ivoirien démontre que cet énoncé n'est jamais descriptif. Il n'informe pas l'auditoire sur le parcours physique d'un objet mais impose une orientation argumentative stricte. Pour formaliser ce mécanisme, il convient d'appliquer la théorie de l'argumentation dans la langue d'Anscombre et Ducrot, en rapport avec la notion des topoï. Mais avant tout, il faut observer que ce phénomène s'inscrit, globalement, dans le champ de la polyphonie énonciative, telle que développée par O. Ducrot (1984), dans sa théorie de l'énonciation. Cette polyphonie met en évidence la superposition, dans un même propos, d'énonciateurs divers et distincts ; ce qui permet à l'instance prenant en charge l'énoncé de laisser entendre des points de vue contradictoires mais qu'elle-même n'assume pas.

Cela dit, les topiques ou topoï (topos, au singulier) se conçoivent, dans l'entendement de J-C. Anscombre (1995, p. 39), comme des

> principes généraux qui servent d'appui aux raisonnements mais ne sont pas des raisonnements. Ils ne sont jamais assertés en ce sens que leur locuteur ne les présente jamais comme en étant l'auteur (même s'il l'est effectivement), mais ils sont utilisés. Ils sont presque toujours présentés comme faisant l'objet d'un consensus au sein d'une communauté plus ou moins vaste (y compris réduite à un individu, par exemple le locuteur). C'est pourquoi ils peuvent très bien être créés de toute pièce, tout en étant présentés comme ayant force de loi, comme allant de soi.

Dit autrement, un topos se définit comme un principe argumentatif général, partagé par une communauté linguistique, qui sert de garant pour passer d'un argument à une conclusion. Dans le cas de l'expression étudiée, la lexicalisation repose sur un schème topique implicite que l'on peut résumer de la façon qui suit : Plus une situation est présentée comme immobile, moins elle génère de danger ou de changement. Selon ce principe, la permanence ou le statu quo se donne comme une valeur si bien qu'en insérant « ça ne va pas quelque part » dans l'échange verbal, le locuteur active, de manière consciente ou non, divers sous-topoï spécifiques. Au nombre de ces dernières, on compte le topos de l'invariabilité que l'on peut traduire par : Modifier un état de fait, tel un prix, une décision (exemple 1) est impossible ou inutile. Il y a, en outre, le topos de l'instantanéité, traduisible par : L'agitation médiatique (exemple 2) n'est qu'une illusion temporaire, appelée à s'éteindre d'elle-même. On y compte, enfin, le topos de la résilience collective que l'on peut ramener à ceci : Le tissu social ivoirien possède une force de stabilité qui peut être mis à profit pour réduire les forces de la rupture (exemples 3 et 4).

D'un point de vue strictement conversationnel, la tournure fonctionne comme un opérateur de verrouillage et de clôture sémantique. En effet, lorsqu'un intervenant à l'échange, tente d'ouvrir un cadre de possibilités, de risques ou de négociations (changement de fournisseur, fin d'une carrière, procès à la police, crise d'État), son contradicteur utilise « ça ne va pas quelque part » comme un obstacle pragmatique qui lui permet de s'opposer et clore le débat, à la fois.

Par ailleurs, l'usager de cet énoncé expose une structure polyphonique complexe. En effet, l'usager de cette formule fait intervenir, dans son propre discours, une voix collective, celle de la sagesse populaire ou du bon sens ivoirien. C'est dire qu'il ne parle plus en son nom propre mais s'identifie à une communauté de destin. Cette polyphonie permet au locuteur de s'attribuer l'éthos, spécifique, d'un observateur éveillé, du médiateur serein ou du garant de l'ordre face à un interlocuteur, présenté implicitement, lui, comme alarmiste, naïf et impatient. Elle inscrit aussi l'énoncé comme manifestation du discours ambiant de la société et de la culture ivoirienne.

3. Portée sociolinguistique et culturelle : l'identité ivoirienne en discours

L'analyse descriptive de la syntaxe et des mécanismes pragmatiques de l'expression « ça ne va pas quelque part » ne saurait suffire à épuiser sa richesse en termes de découverte linguistique. En tant que formule linguistique, elle n'est pas apparue ex nihilo mais émerge comme le produit d'un espace, le reflet d'une mémoire collective et l'instrument d'une vision du monde historiquement située. Voilà pourquoi il convient de dépasser le cadre strict de la phrase pour observer comment ce fait de langue s'inscrit dans l'environnement sociolinguistique de la Côte

d'Ivoire. En s'étendant à toutes les composantes de la société, cette locution est passée du statut de simple habitude marginale de langage populaire à celui d'un outil véritable d'analyse culturelle.

De ce fait, cette dernière partie s'attache à explorer la manière dont la lexicalisation de cet énoncé traduit une dynamique endogène de la résilience et du fatalisme, tout en fonctionnant comme un puissant marqueur d'identité et un instrument de complicité sociale.

3.1. Logique du "découragement n'est pas ivoirien" et gestion des crises

L'expression « ça ne va pas quelque part » fonctionne comme un corollaire direct de la célèbre maxime nationale : « découragement n'est pas ivoirien ». Ces deux énoncés forment le moyeu d'un système de pensée endogène orienté vers la résilience économique et la pacification des rapports sociaux. On peut remarquer, dans ces conditions, que la formule incarne une impassibilité, spécifiquement ivoirienne, sur le plan doctrinal. Dire, en effet, qu'une situation difficile ou conflictuelle « ne va pas quelque part » suppose que l'on a déjà admis que les difficultés du quotidien ne peuvent altérer le cours essentiel des évènements. Toutefois, il ne s'agit pas d'un fatalisme passif ou d'une résignation face au malheur. Il est question, au contraire, d'une forme de résistance psychologique. Cela revient à dire que le locuteur ivoirien convoque ce figement sémantique pour refuser de donner du pouvoir à l'adversité. C'est comme en figeant la syntaxe, il figeait la portée de l'événement difficulteux et le ramène, en même temps, à une dimension tenable et gérable. Mais ce n'est pas tout car l'expression à l'étude peut tenir lieu également d'un outil de régulation et de pacification sociale.

À ce propos, on note que dans le contexte de la sociabilité ivoirienne, marquée par une histoire récente et permanente de crises politiques, comme celles vécues pendant l'élection présidentielle de 2020, et des mutations rapides de diverses natures, la gestion des tensions repose, en grande partie, au-delà du cadre institutionnel, suspecté, sur des mécanismes informels de médiation. La formule « ça ne va pas quelque part » agit, dans ce cadre, comme un amortisseur conversationnel et est systématiquement activée en vue d'opérer une désescalade soit dans des conflits interpersonnels soit face aux incertitudes socio-économiques. Sa lexicalisation transforme une simple structure grammaticale en un instrument pragmatique de cohésion sociale, qui assure à la communauté entière, grâce à sa malléabilité et à sa circulation, le maintien de son équilibre face aux forces de désintégration.

3.2. Circulation et transversalité

Le rendement de l'expression « ça ne va pas quelque part » réside dans sa remarquable transversalité sociolinguistique. Contrairement à certains faits de langue cantonnés à des registres argotiques ou soutenus, cet énoncé lexicalisé réalise une synthèse parfaite entre la base populaire et le français standard ivoirien. Il a, alors, une trajectoire ascendante qui le fait évoluer de la rue à l'élite, c'est-à-dire qu'il est ancré dans l'argot urbain de rue, communément appelé « nouchi », où la dimension communicationnelle de la prise et l'exercice de la parole s'accommode de la condensation sémantique. De plus, par le phénomène de transmission par contact ou proximité, l'expression brise les cloisons sociales et s'intègre au français standard local à telle enseigne qu'elle est aujourd'hui employée par et dans la plupart de toutes les couches socio-professionnelles du pays.

Enfin et corrélativement à ce qui précède, sa forte médiatisation en fait un vecteur de normalisation linguistique dans le pays. C'est que la circulation de la formule est largement amplifiée par de puissants canaux de diffusion, à l'instar du champ médiatique et l'industrie culturelle. D'un côté, les animateurs radio et télé l'utilisent comme un tic de langage ou un slogan répété pour créer une connivence immédiate avec l'auditoire. Pour cela, la formule perd son caractère informel pour devenir une tournure stylistique admise. De l'autre, elle est réinvestie pour sa charge rythmique et sa force d'évocation comique ou critique. Elle est ainsi soit déclinée dans un sketch d'un humoriste soit scandée dans un morceau de musique populaire urbaine (Zouglou, Rap ivoire ou Couper-décaler). La lexicalisation de « ça ne va pas quelque part » transcende ainsi les clivages sociolinguistiques. Elle s'impose, non pas, comme un écart de langage, mais comme une norme discursive locale ou un lieu commun qui pourrait être indispensable à la rhétorique ivoirienne contemporaine.

Conclusion

La présente contribution visait à analyser les mécanismes linguistiques, sémiotiques et pragmatiques qui sous-tendent l'expression ivoirienne « ça ne va pas quelque part ». À travers une approche morphosyntaxique, argumentative et sociolinguistique, il a été mis en lumière le fait que cette formule dépasse largement le statut d'un simple automatisme de langage populaire pour s'ériger en un véritable opérateur de régulation discursive et sociale. L'architecture de la démonstration comporte trois conclusions majeures. Il y a d'abord, le figement syntaxique complet (lexicalisation) de la structure propositionnelle standard. Ainsi, par le blocage de la commutation, l'invariabilité temporelle et la désactivation de l'idée de mouvement (le verbe « aller » perd sa valeur de déplacement au profit de celle d'une chute logique, même si cette

dernière n'est pas souhaitée mais niée), la séquence s'est transformée en un « mot-phrase » insécable. On retient, ensuite, l'éclaircissement de la force argumentative immanente de la formule. En cela, la théorie de l'argumentation dans la langue a permis de révéler que « ça ne va pas quelque part » fonctionne, au marché, dans les médias, dans la rue et dans le débat politique, comme un réducteur de tension et un opérateur de clôture. Ce qui autorise le locuteur ivoirien à verrouiller l'interaction, à désarmer rhétoriquement son interlocuteur et à imposer le statu quo par la mobilisation des topoï de l'invariabilité et de la permanence. L'étude a, enfin, conclu à la transversalité sociolinguistique globale ou la contextualisation dans l'espace ivoirien du bloc figé à l'étude. À ce niveau, il a été constaté qu'il réalise une synthèse inhabituelle entre la base populaire (le nouchi, notamment) et le français standard local. Toutefois, la structure étudiée n'a pas fait l'objet d'une exploitation dans sa dimension d'instrument linguistique de refus d'argumenter, d'esquive de débat et de marque de paresse intellectuelle.

Par ailleurs, il serait hautement heuristique d'étendre cette grille d'analyse sémantico-pragmatique à d'autres structures phrastiques ivoiriennes en voie de figement ou de lexicalisation, telles que « on est ensemble ou « ça ne ment pas ». Une telle entreprise permettrait de cartographier la rhétorique populaire et, plus largement, d'enrichir les théories contemporaines étudiant le caractère vernaculaire et pragmatique du français en contexte africain.

Références bibliographiques

ADAM Jean-Michel, 2005, *La linguistique textuelle*. Paris, Armand colin, 234 p.

ANSCOMBRE Jean-Claude, 1995, *Théorie de topoï*, Ed, Kimé, 224 p.

ANSCOMBRE Jean-Claude et DUCROT Oswald, 1988, *L'argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga, 184 p.

CHARAUDEAU Patrick et al, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil, 661 p.

GROSS Gaston, 1996, *Les expression figées en français*, Paris, Éditions Ophrys, 164 p.

GROSS Maurice, 1982, « Une classification des phrases figées du français », in *Revue québécoise de linguistique, 11(2), 151-185.*

KOUADIO N'Guessan Jérémie, 2008, « Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène », in *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde [En ligne], 40/41 | 2008*, pp 179-197, mis en ligne le 17 janvier 2011, consulté le 24 avril 2026. URL : http://journals.openedition.org/dhfles/125 ; DOI : https://doi.org/10.4000/dhfles.125

MEJRI Salah, 1997, *Le figement lexical : descriptions linguistiques et structuration* sémantique, Tunis, Faculté des Lettres de la Manouba, 632 p.